

Conseil municipal du 07 mai 2019

Convocation le 29 Avril 2019

Présents : MM Claude BOURNE, Thierry DUMOULIN, Jocelyn FIAT, Nicolas LAMBERT, Jérôme LABRETTE, Marc LYKO, André MEGE, Mmes Bernadette MONNET, Evelyne ROIBET, Agnès RONCAGLIONE, Christelle SENOCQ.

Absents : M, Christian LETOVANEC,

Absentes excusées : Mmes Corinne LAGUT, Christine PAPON, Julie PEYRARD,

Validation du compte rendu du conseil municipal du mardi 02 Avril 2019,

Secrétaire séance : Bernadette MONNET

Urbanisme:

- DP déposée et acceptée pour une terrasse couverte Route de la Bâtie.

PLU :

11 et 23 Avril : Réunion de travail de la commission PLU sur les OAP et le règlement.

25 Avril : Réunion de travail avec le bureau d'étude Ecostratégie et le bureau d'architecture Urbarchi pour finaliser les OAP, le règlement, création d'un nouveau STECAL, discussion sur les changements de destination possibles et un projet de bâtiment agricole.

Présentation du règlement, zonage et OAP avant arrêt du projet lors d'une :

- Réunion avec les Personnes Publiques Associés (PPA) le 04 juin ;
- Réunion publique le 12 juin à 18h30 salle polyvalente

Bâtiments communaux:

Les travaux de rafraîchissement de la salle servant de cantine sont terminés.

Délibération : convention retraite avec le CDG 26

Mr Le Maire expose aux conseillers que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Drôme propose de proroger de nouveau la convention assistance retraite signée avec le CDG26 en 2015 par délibération n° 26.2015 jusqu'au 31 Décembre 2019.

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité:

Par 11 pour, 0 contre, 0 abstention

- **Autorise** Le Maire à signer l'avenant n° 2 à la convention 2015-2017 « assistance retraite » avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Drôme

Délibération : achat d'une parcelle de terrain de 649m² provenant de la division de la parcelle cadastrée ZI n° 10.

Mr Le Maire rappelle aux conseillers que le PADD élaboré pour la mise en place du PLU de la commune de Geysans mentionne dans son objet d'orientation de « Favoriser le développement du tourisme et des loisirs ».

Dans ce but un projet d'acquisition d'une parcelle de terrain près du site de Tournu a été suivi. Après rencontre avec la propriétaire et avec son accord, M. Le Maire propose que la commune fasse l'acquisition de 649m² de la parcelle initiale cadastrée ZI n° 10 afin d'y aménager un espace de détente au bord du sentier de randonnée.

La propriétaire cède ce bien à l'euro symbolique. M. Le Maire propose aux conseillers que la commune prenne à sa charge les frais d'arpentage ainsi que les frais notariés.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :
(11 Pour ; 0 Contre ; 0 Abstention)

- **Approuve** l'achat du terrain de 649 m² figurant sur le plan annexé à cette délibération pour un montant d' 1€ symbolique.
- **Décide** de classer cette parcelle dans le domaine public de la commune de Geyssans
- **Décide** de prendre à sa charge les frais notariés afférents à cette incorporation
- **Décide** de prendre à sa charge les frais du cabinet Géométri pour la division de parcelle et création du document d'arpentage pour un montant de 712.50€ TTC.
- **Dit** que ces sommes sont inscrites au budget primitif 2019 au compte 2111
- **Autorise** le Maire à signer tous les documents y afférents.

Divers :

- Antenne relais : pas d'élément sur l'implantation vers le hameau de St Ange.
- Planning de la tenue du bureau de vote pour les élections européennes du 26 Mai 2019.

Evénements du mois : (Avril)

- 04 Conseil communautaire : budgets, vote d'une nouvelle enveloppe pour les fonds de concours aux communes, vote pour le reversement de l'IFER des panneaux photovoltaïques sur bâtiments agricoles aux communes concernées.
- 05 Réunion avec M. Le Sénateur Gilbert BOUCHET à Valherbasse : plusieurs thèmes abordés : les lois en cours, la compensation de la Taxe d'Habitation, l'intercommunalité.....
- 10 SIEH : vote du CA ; BP projets... Le Maire demande aux conseillères participant à ces réunions de se renseigner sur les travaux envisagés sur le Haut du Bourg pour le renforcement du réseau.
- Réunion du SAGE : Présentation des remarques suite aux différentes concertations : publics, élus.. ;
- 11 et 30 Réunions de travail sur l'émission « Hors les murs » diffusée par Radio Méga, qui aura lieu sur Geyssans le 15 septembre. Le soutien, l'implication des associations serait un réel bien pour la commune comme pour celles-ci.
- 12 Présentation par le service éclairage public de l'Agglo d'une nouvelle application de déclaration des pannes. Retour sur le travail des agents, des élus en charge de cette compétence.
- 17 Réunion de travail avec des communes rurales sur la prise en compte du potentiel fiscal des 4 taxes (auparavant 3 taxes) pour divers calculs d'aides. Cette prise en compte à modifier à la baisse la plupart des aides apportées par l'état, le département et autres organismes alors que cette dernières taxes n'est pas perçue par les communes.
- 19 Réunion avec le Directeur de l'assainissement pour une rétrospective du travail accompli suite à la prise de compétence assainissement, eaux pluviales par l'agglomération.
- 29 MEEF : CA et BP ; explication du désengagement de l'état auprès de la MEEF d'où le rapprochement avec la plateforme de l'emploi Drôme Ardèche.

Fin du conseil : 22h10

Prochain conseil municipal le 11 Juin à 20h30